

« Remise des Trophées CCE Auvergne de la performance internationale »

Le jeudi 15 novembre 2018 à 18h30 au FRAC, les Conseillers du Commerce Extérieur Auvergne – CCE, en présence de Jacques BILLANT, préfet du Puy-de-Dôme, remettront les Trophées CCE Auvergne, de la performance internationale, à trois entreprises auvergnates, en partenariat avec Business France.

Dans une volonté de promouvoir en Auvergne la démarche export des entreprises, et de valoriser le Volontariat International en Entreprise (VIE), le Comité Auvergne des Conseillers du Commerce Extérieur a décidé d'accompagner trois entreprises à l'export, qui se verront remettre chacune un trophée avec un package d'accompagnement spécifique.

La soirée débutera à 18h30 par la visite de l'Exposition « SARA MASÜGER », guidée par Jean-Charles VERGNE, Directeur du FRAC, et sera suivie de la remise des trois Trophées CCE Auvergne 2018 à 19h15 :

- « Trophée CCE Auvergne de la démarche export », récompensant la démarche et les résultats d'une entreprise à l'export.

- « Trophée CCE Auvergne Essai transformé avec un VIE* » récompensant la réussite d'une ou de plusieurs démarches VIE, avec témoignages.

- « Trophée CCE Auvergne Coup d'envoi à l'international avec un VIE », qui encourage une entreprise à la mise en place ou au renouvellement d'un VIE.

Les accompagnements proposés seront dévoilés à ces entreprises lors de la cérémonie qui sera suivie d'un cocktail dinatoire.

Les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)

Depuis plus de 115 ans les Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF), présents dans près de 150 pays, mettent bénévolement leur expérience au service de la présence économique française dans le monde. Ces conseillers forment un réseau actif de 4 000 membres, pour moitié en France, pour moitié à l'étranger. En Auvergne Rhône Alpes les CCE regroupe 160 chefs d'entreprises dont 31 en Auvergne.

Les missions des CCE :

-Conseiller : ils transmettent leurs informations, avis et recommandations sur les problématiques des échanges mondiaux ou des marchés spécifiques aux pouvoirs publics dont ils éclairent les décisions.

-Parrainer : les CCEF transmettent leur expertise aux entreprises, notamment aux PME, qu'ils parrainent et accompagnent bénévolement dans leur développement à l'international. Ils apportent leurs connaissances de terrain et permettent aux PME d'appréhender plus facilement l'ensemble des aspects d'une stratégie export et de mobiliser les relais susceptibles de faciliter leur développement international.

-Former : les CCEF interviennent auprès de nombreux établissements d'enseignement pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'international (témoignages, jurys, tutorats...) et assurer la promotion du V.I.E

-Promouvoir : promouvoir l'attractivité de la France pour les investissements internationaux

*Volontariat International en Entreprise

Site internet : <http://comitecceauvergne.cncccf.org>

Contact presse : Phoebus communication – Lola Chassonnerie : 06.73.15.43.07 phoebus-communication@orange.fr